



A'U
Agence d'Urbanisme
région nîmoise et alésienne

ENSAI
École nationale
supérieure d'architecture
Montpellier

Démarches Greffes urbaines et Nouvelles formes urbaines en Cévennes

Réseau régional Occitanie Villes et territoires durables

13 octobre 2016

Carcassonne, Lycée agricole

I. Présentation des démarches

Agence d'urbanisme région nîmoise et alésienne (A'U) et École Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier (ENSAM, Studio S4 Laurent Duport) co-animent depuis plusieurs années des démarches de réflexion d'aménagement, amenant des étudiants à imaginer des **projets d'urbanisation cohérents avec la trame urbaine existante**, en respect d'un cahier des charges établi par l'agence, les élus et les professeurs.

But de l'exercice est **pédagogique et didactique**, l'idée étant de combiner **travail universitaire** et émergence de **questionnements pour les élus** à partir des analyses effectuées.

Des résultats riches d'enseignements pour les différentes parties (étudiants, élus, partenaires territoriaux - dont l'Etat - , agence et professeurs).

Nouvelle démarche de coopération envisagée sur le territoire de St-Privat-des-Vieux au 1^{er} semestre 2017, confiée à l'A'U dans le cadre de son programme annuel de travail, en partenariat avec la commune et la communauté Alès Agglomération.

Comment développer l'urbanisation dans le respect du site ?

- Intégration au tissu bâti et au réseau viaire existants
- Innovation architecturale
- Gestion de la relation entre espace bâti et non bâti (espaces publics, environnement)

Comment proposer une offre diversifiée de logements ?

- Plusieurs typologies d'habitat
- Des vocations différentes selon les sites

Comment intégrer les problématiques d'économies de la ressource ?

- Économie d'espace et densité
- Penser des bâtiments intégrant les problématiques d'économie d'énergie

Comment imaginer une urbanisation prenant en compte le risque d'inondations ?

- Réflexion sur le devenir des zones inondables par débordement
- Intégration du risque de ruissellement, qui peut s'avérer important dans des quartiers aux fortes pentes

Comment réinvestir un quartier gare et créer davantage de liens inter-quartiers ?

- Maintien et développement de l'attractivité du mode de déplacement ferroviaire
- Réflexion sur de nouvelles polarités touristiques et la vie collective

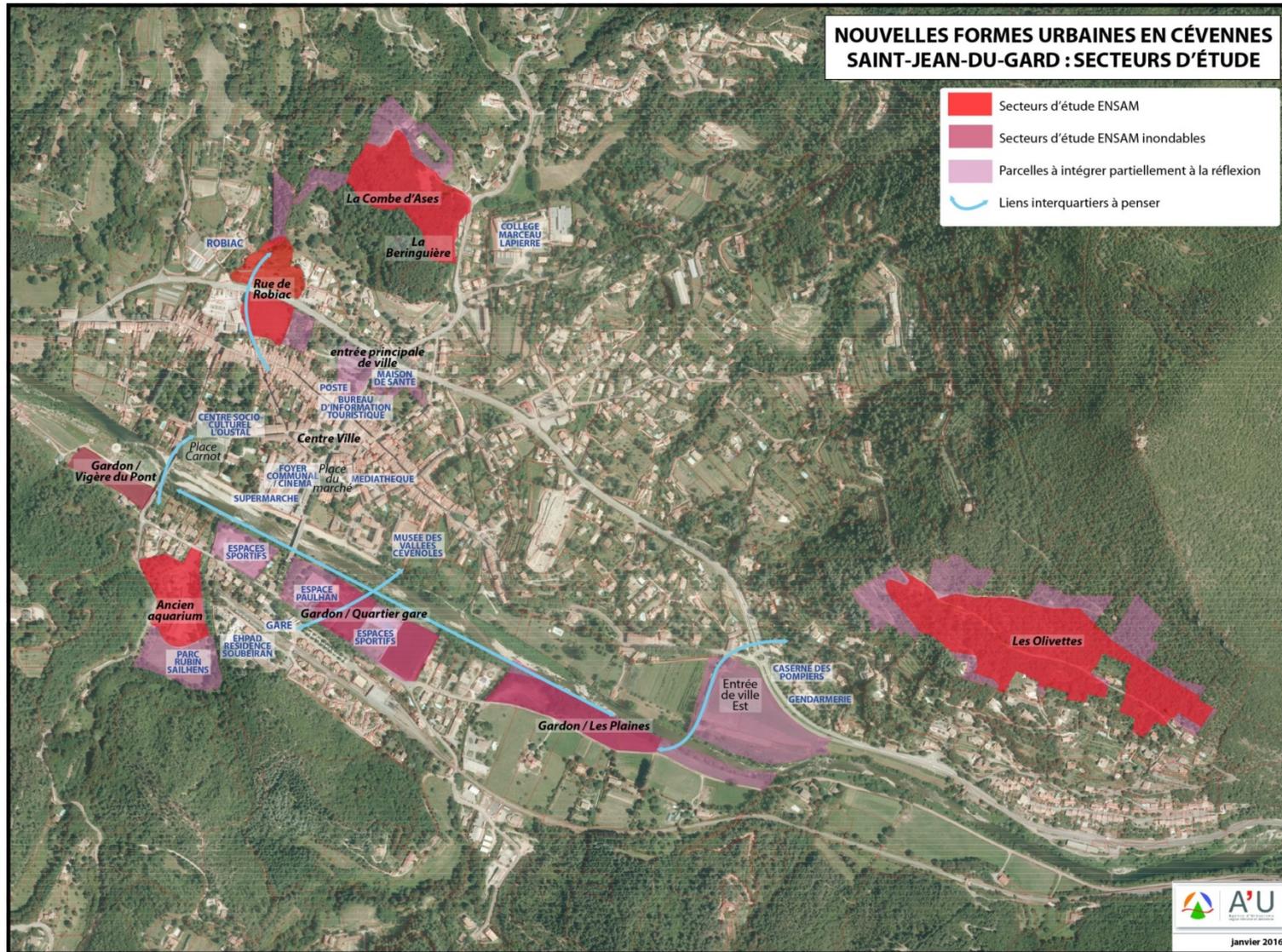
Démarches rythmées par 4 rencontres réunissant élus, étudiants, enseignants et A'U + les partenaires territoriaux et techniques concernés par le sujet (communes, EPCI, DDTM, Conseil Départemental, CAUE, SCoT, Pays...), pour apporter leur expertise :

- **Séminaire d'ouverture** dans la commune pour présenter le sujet, son contexte, et faire une visite commentée du terrain ;
- Séance de **présentation intermédiaire**, à l'ENSAM, pour que les étudiants présentent les 1ères analyses et échangent avec les encadrants et les élus présents ;
- Séance de **restitution finale - évaluation par les enseignants** à l'ENSAM, en présence des encadrants et élus ;
- **Séminaire de restitution**, à la mi-juin dans la commune, sur un format large, où les étudiants présentent leurs projets, ouvrant un débat sur les questions soulevées.

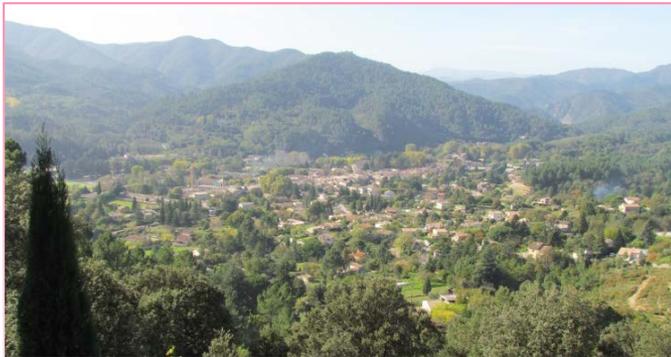


II. Le cadre de la réflexion (Agence d'urbanisme)

Zonage du travail et objectifs

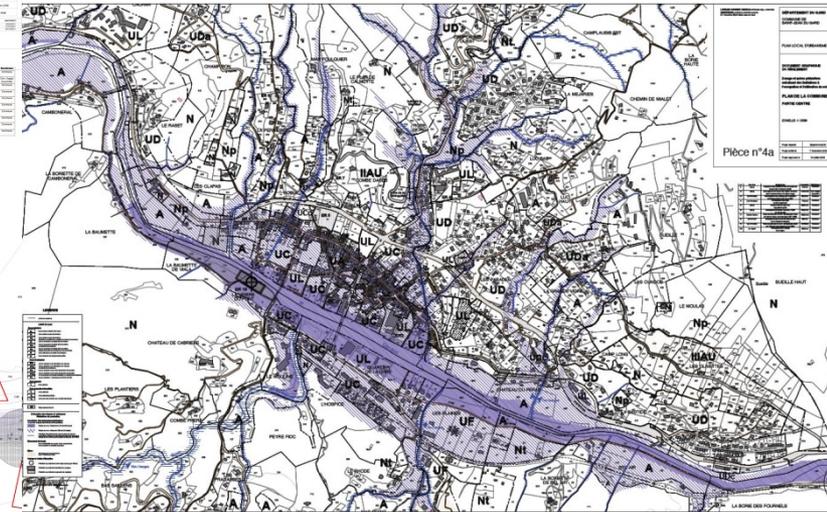
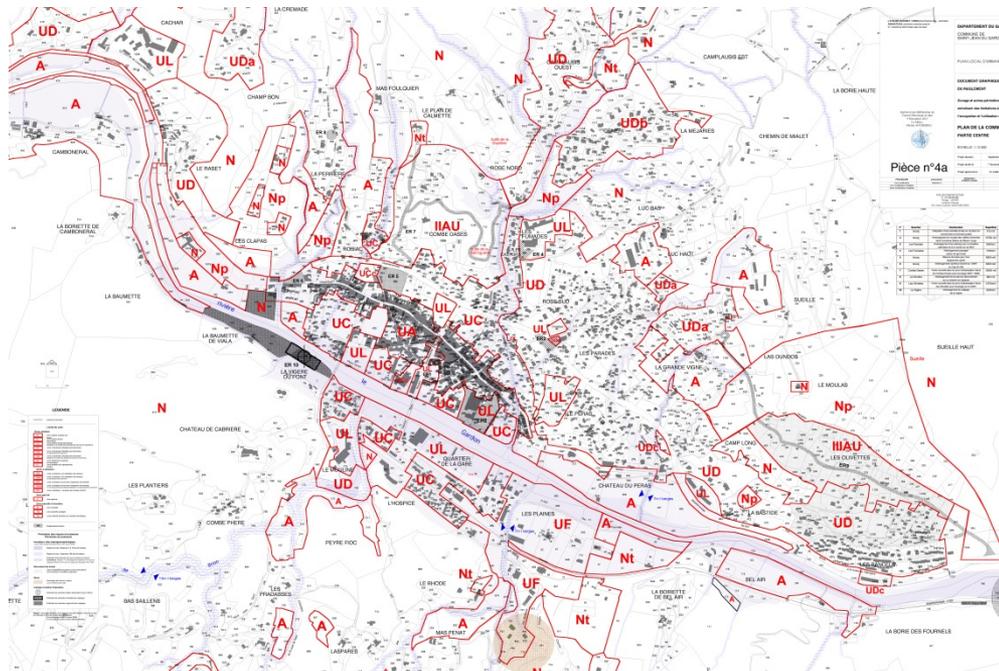


Contexte : la commune de Saint-Jean-du-Gard



Les documents de cadrage à l'échelle communale

- Le Plan Local d'Urbanisme
- Le Plan Communal de Sauvegarde

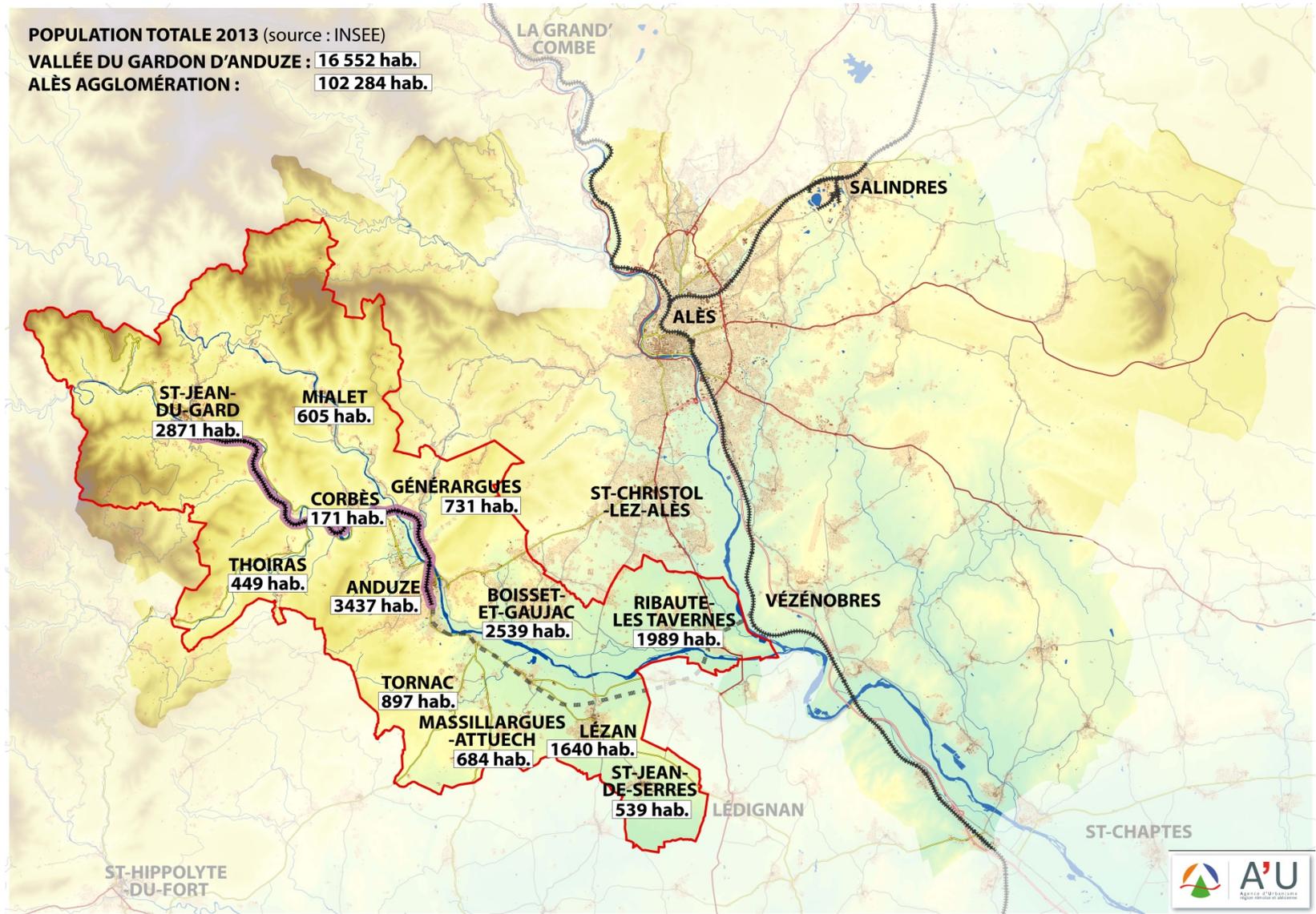


Alès Agglomération et la vallée du Gardon d'Anduze

POPULATION TOTALE 2013 (source : INSEE)

VALLÉE DU GARDON D'ANDUZE : 16 552 hab.

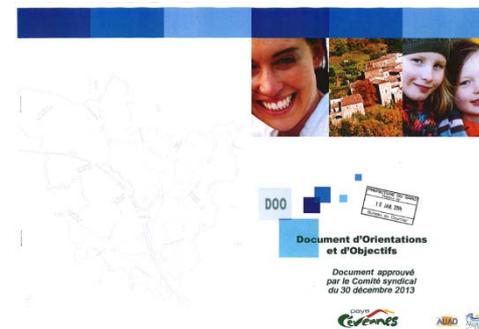
ALÈS AGGLOMÉRATION : 102 284 hab.



St-Jean-du-Gard, un des pôles de centralité du Pays des Cévennes

Le SCoT du Pays des Cévennes a été approuvé en 2013, selon 3 grands axes :

- Structurer et organiser l'espace, notamment en s'appuyant sur les pôles de centralité
- Innover, développer et assurer un rayonnement d'activités, notamment en visant une urbanité durable et appropriée, en qualifiant l'aménagement et le développement urbains
- Préserver et valoriser les ressources naturelles



Structuration du Pays des Cévennes par pôles de centralité

Source de la carte : SIG Myriapolis, BD Carto IGN
Réalisation : AUAD

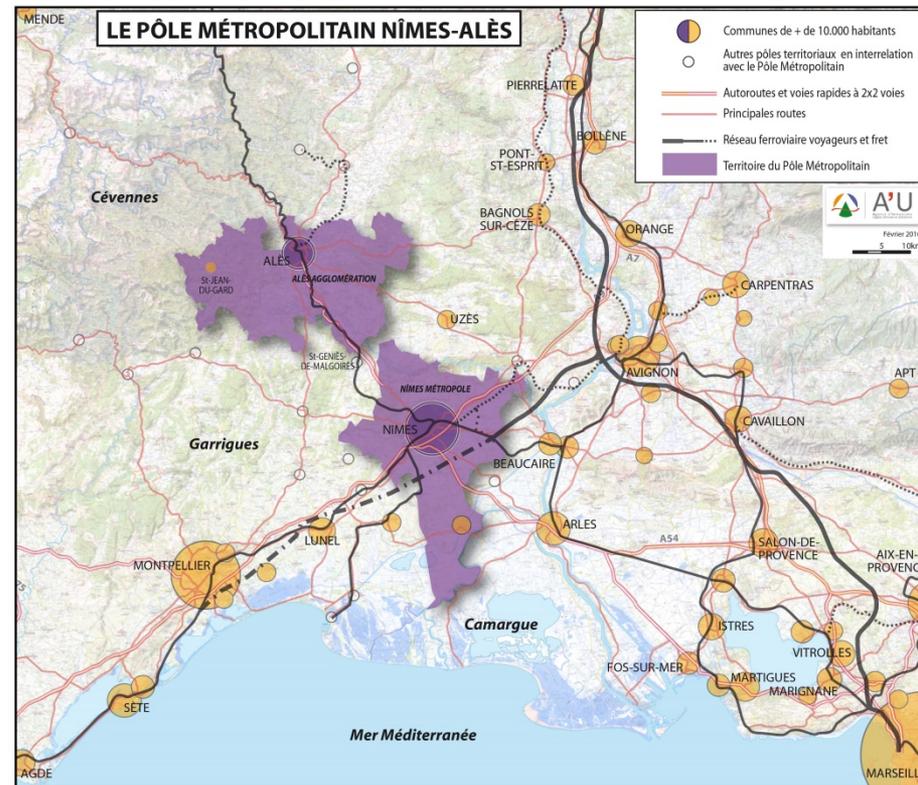
St-Jean-du-Gard dans la dynamique du Pôle métropolitain

Le pôle groupe les deux premières agglomérations du Gard :

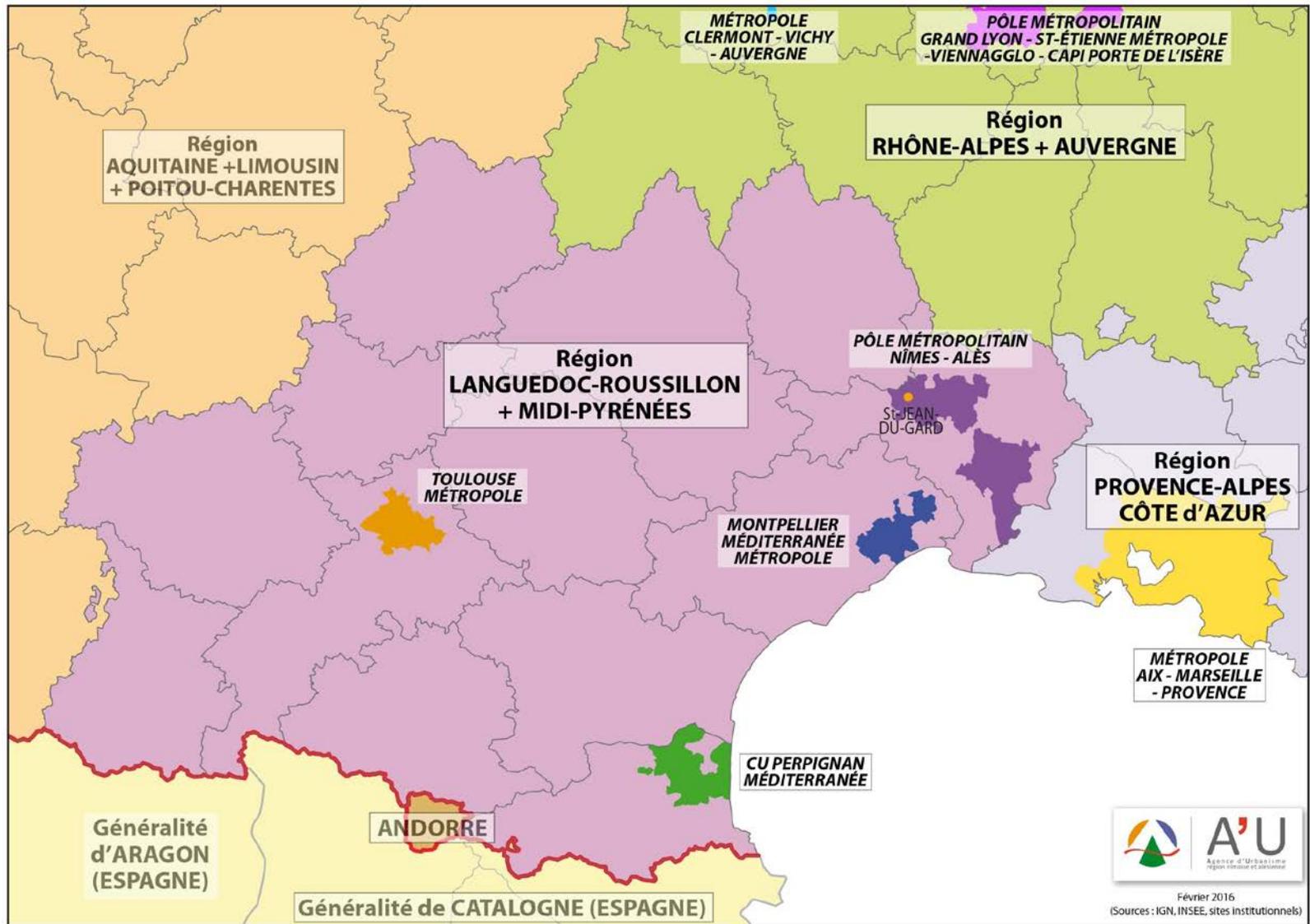
- 77 communes
- 1300 km²
- 350.000 habitants

Le Projet de territoire du Pôle Nîmes-Alès a été approuvé en 2015, selon 5 grands axes :

- Axe 1 : Formation, enseignement supérieur, recherche et innovation
- Axe 2 : Mobilités
- Axe 3 : Développement économique
- Axe 4 : Très haut débit
- Axe 5 : Eau et agriculture



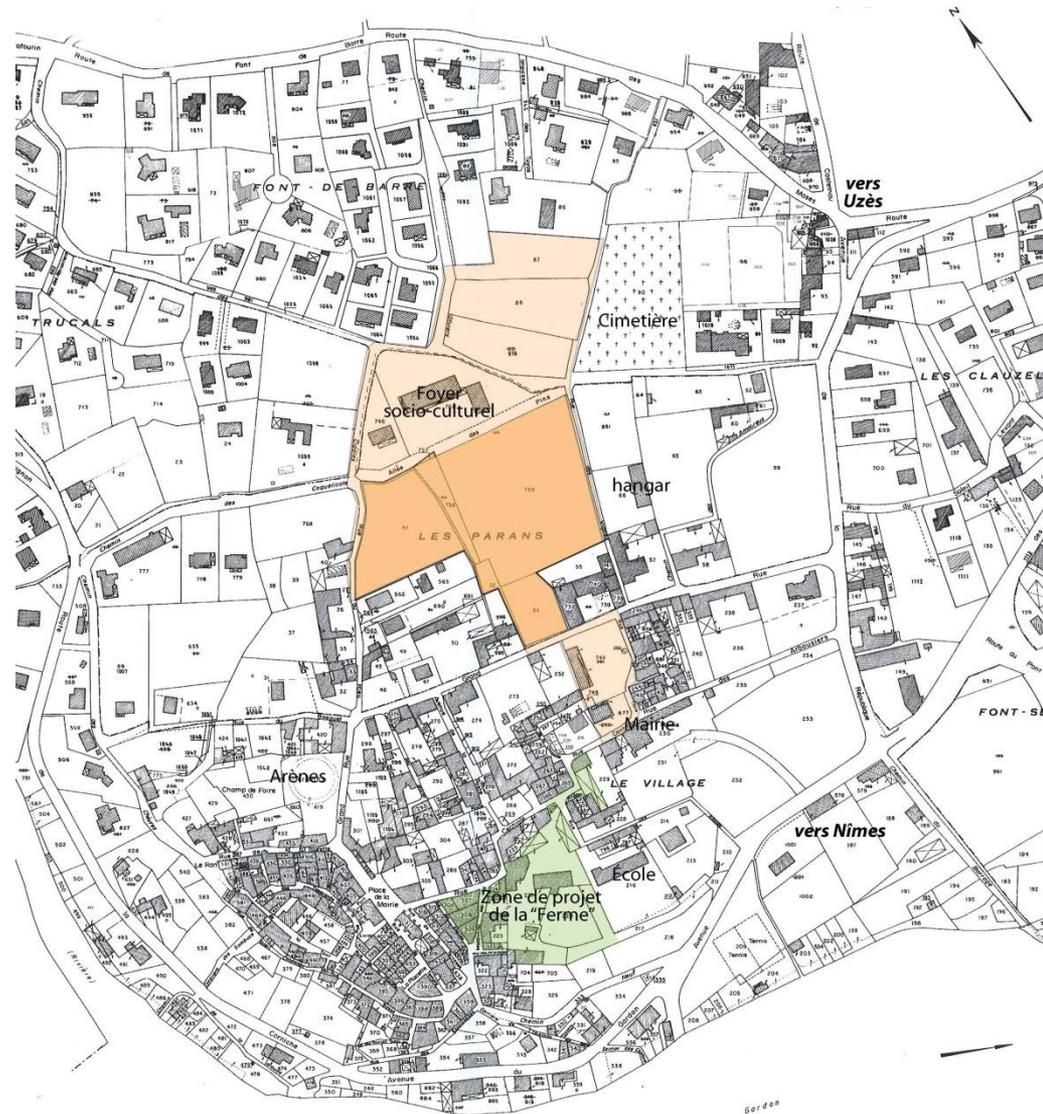
Le positionnement territorial large



III. Exemples de projets étudiants

Moussac : projet de greffe urbaine des Parans

Agence d'urbanisme région nîmoise et alésienne



Moussac : projet d'Hélène Fournière et Paul Gayraud

1. Analyse urbaine

STUDIO L. DUPORT / S4 / FOURNIERE Hélène - GAYRAUD Paul / Greffe urbaine à Moussac



- centre historique, très forte densité
- densité forte
- densité moyenne
- zone pavillonnaire: faible densité

ETUDE DE LA DENSITE

STUDIO L. DUPORT / S4 / FOURNIERE Hélène - GAYRAUD Paul / Greffe urbaine à Moussac



COUPES SUR LE SITE DU VILLAGE

agence d'urbanisme région nîmoise et alésienne

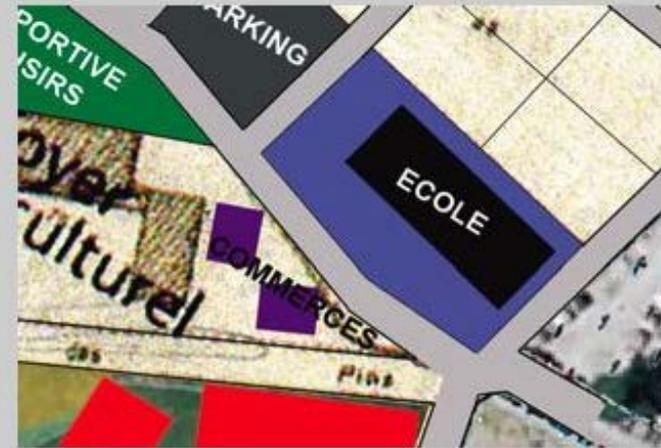
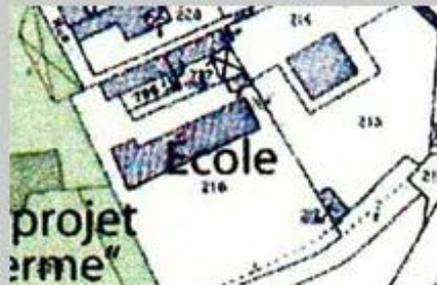
Moussac : projet d'Hélène Fournière et Paul Gayraud

2. Analyse des objectifs de la commune



- Création d'un nouveau centre au niveau du foyer socio-culturel pour relier le vieux village aux nouveaux quartiers résidentiels.
- Création de nouveaux commerces sur ce nouveau centre, et installation de la Poste
- Près du nouveau centre et de la nouvelle école, aménagement d'une zone sportive et de loisirs.

- Déplacement de l'école pour une meilleure accessibilité.



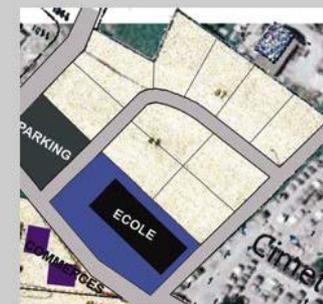
Moussac : projet d'Hélène Fournière et Paul Gayraud

3. Fixation des grandes orientations du projet

• À la place d'un bassin de rétention, nous créons une noue, proche des fossés existants, qui apportent un espace de verdure plus agréable dans une zone résidentielle. Ne sachant pas le volume d'un orage décennal ni à Moussac ni dans le Gard, nous sommes partis sur une noue de dimension importante.



• Derrière l'école, aménagement d'une zone de T5 bien en rapport avec la densification actuelle des environs. Une rue à sens unique les desservira. Nous implanterons peut être des T4 si des parcelles se révèlent trop restreintes ou trop importantes.



• L'organisation des typologies se fera en bande pour les T3, mitoyens pour les T4 et individuels pour les T5.



• Autour de cette noue, nous aménageons 2 zones composée d'un mélange de 2 typologies de T3 et T4. Ils seront organisés selon les dimensions des parcelles et 2 rues à sens unique les desserviront.

• Proche de la place des commerces déjà existante, aménagement de logements collectifs, avec parking, qui serviront de transition dans la densification des lieux existants et prévisionnels.



Moussac : projet d'Hélène Fournière et Paul Gayraud

4. Développement du projet



PLAN MASSE du 13 juin

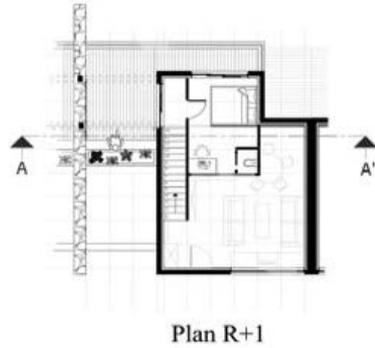


Elévation place

Moussac : projet d'Hélène Fournière et Paul Gayraud

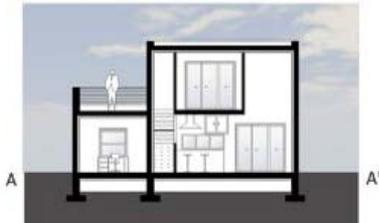


Plan RDC

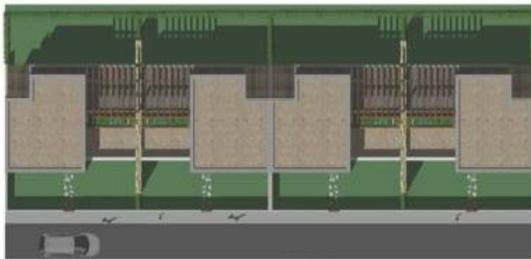


Plan R+1

zone jour (salon, cuisine, salle à manger, escalier) : 36m²
 chambre indépendante : 12,7m²
 chambre parent : 12m²
 salle de bain : 5,7m²
 terrasse RdC : 18,9m²
 terrasse R+1 : 16m²
 Surface totale : 64,4m²
 cos : 0,7



A A'



plan masse des T3 en bande



Pignon



© 65

Pour créer ces trois typologies T3, T4, et T5, je suis parti d'un volume simple, le parallélépipède, qui constitue un salon à double hauteur, une salle à manger et une cuisine. Il est construit en béton, ce volume resterait à l'état brut. C'est à partir de ce volume que s'accroche les chambres, et la salle de bain. Pour bien différencier les chambres, qui sont extraites du salon, elles sont recouverte d'un revêtement bois, par dessus le béton. On obtient ainsi un contraste saisissant entre le gros bloc principal et ses "satellites". Ce système me permet de jouer sur les hauteurs et de créer des terrasses. Une au rez de chaussée dans le prolongement de la salle à manger, qui donne sur le jardin. La deuxième à l'étage permet d'avoir une vue privilégiée sur la noue.

Typologie T3 PAUL

34



Elévation côté rue



Elévation côté jardin

Moussac : projet d'Hélène Fournière et Paul Gayraud

Typologie T4 PAUL



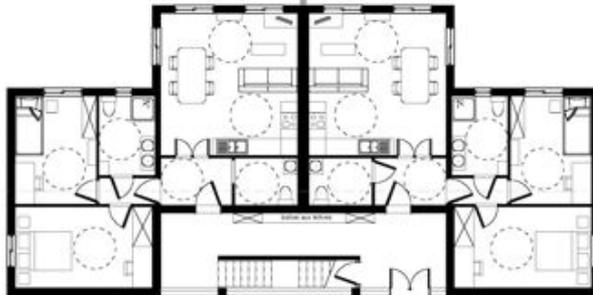
plan masse de la
parcelle du T5



Moussac : projet d'Hélène Fournière et Paul Gayraud

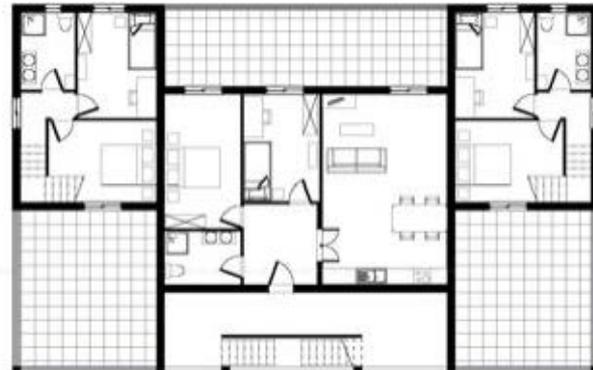
RDC Collectif
1/150ème

1 2 5



R+1 Collectif
1/150ème

1 2 5



R+2 Collectif
1/150ème

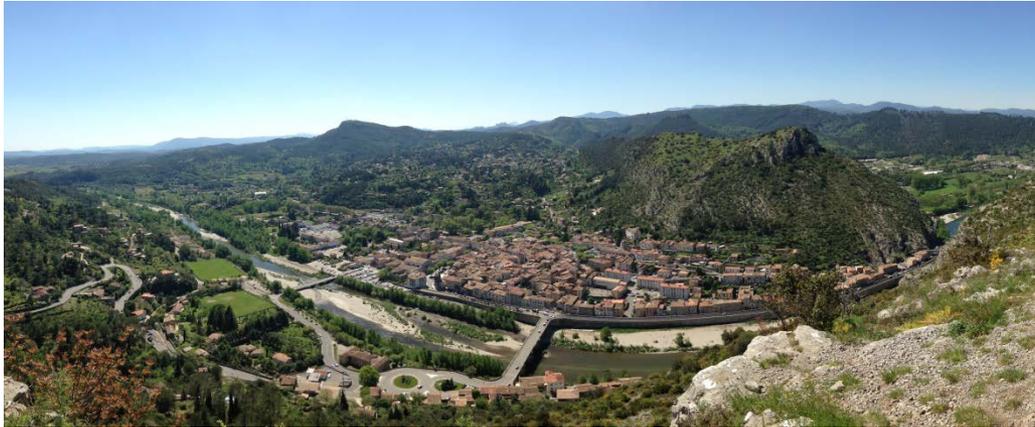
1 2 5



Moussac : les Parans aujourd'hui



Anduze : micro-greffe ancien garage



Anduze : projet de Léa Bec

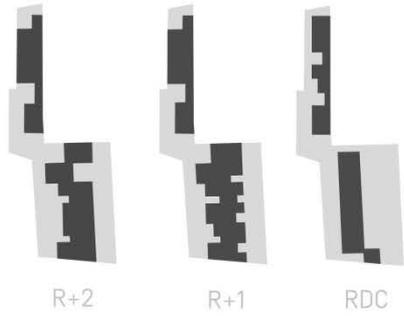


Plan de situation



0 5 10 20 Plan masse

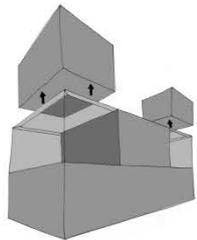
Anduze : projet de Léa Bec



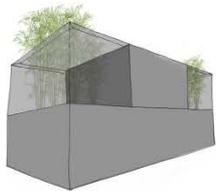
Pleins/Vides



0 1 2 5 Coupe AA

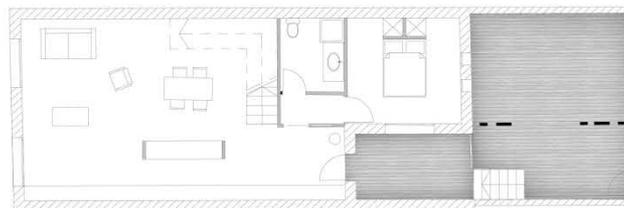
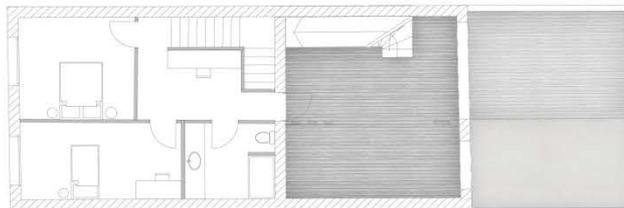


Creuser les blocs intérieurs. Mais garder mur aux extrémités pour plus d'intimité.

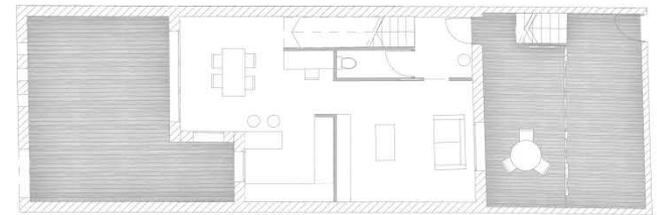
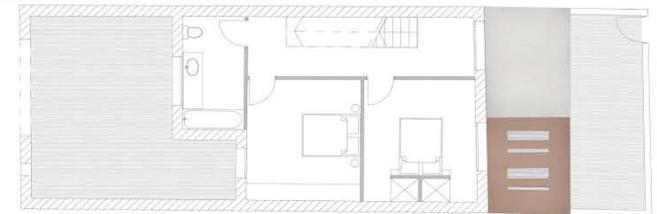


Volonté d'offrir un maximum d'espaces extérieurs.

Schémas d'explication

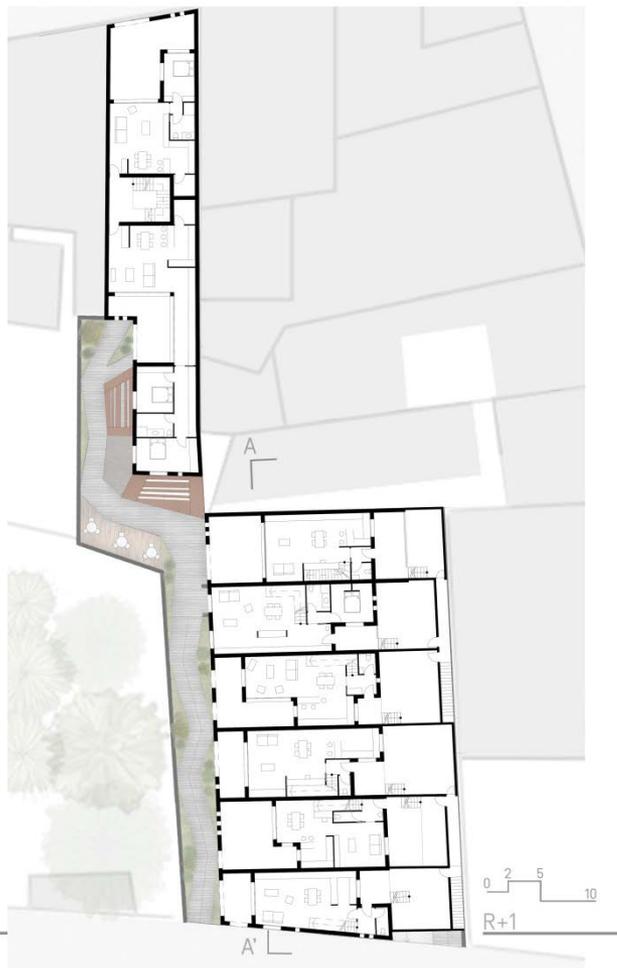


0 1 2 5 T4



0 1 2 5 T3

Anduze : projet de Léa Bec



Anduze : projet de Léa Bec

agence d'urbanisme région nîmoise et alésienne





A'U
Agence d'Urbanisme
région nîmoise et alésienne

Contact :

Florent HARO

- florent.haro@audrna.com
- 04 66 02 45 05

Démarches Greffes urbaines et Nouvelles formes urbaines en Cévennes

Réseau régional Occitanie Villes et territoires durables

13 octobre 2016

Carcassonne, Lycée agricole